

Enquête de Commodo / Incommodo

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande de modification non-substantielle suivante a été présentée :

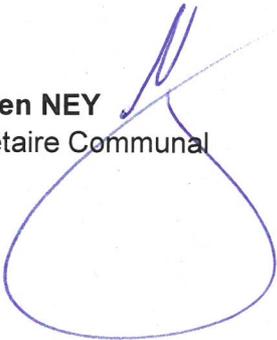
Etablissement : PARC MERVEILLEUX S.A.
Objet : MODIFICATION DES INSTALLATIONS (1/20/0094)
Emplacement : 199 ROUTE DE MONDORF à BETTEMBOURG

L'avis concernant la demande est affiché aux lieux à ce destinés dans la commune de Bettembourg du 26 février 2025 au 12 mars 2025 inclus.

Période d'affichage : du **11 juillet 2025 au 25 juillet 2025 inclus**.

Fait à Bettembourg, le 9 juillet 2025.

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins


Damien NEY
Secrétaire Communal


Laurent ZEIMET
Bourgmestre

